

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 8-2014**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 22 septembre 2014, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 8-2014, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter l'hébergement aux usages spécifiquement autorisés dans la zone Pa14.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi **20 octobre 2014, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur les dispositions du projet de règlement numéro 8-2014, soit la modification de l'article 9.1 du règlement de zonage numéro 21-90, intitulé *Grille des spécifications des zones publiques et institutionnelles*, par l'ajout, dans les usages spécifiquement autorisés pour la zone Pa14, de l'hébergement tel que défini à l'article 12.7 *Terminologie générale*.
4. La zone visée par la modification au règlement de zonage est la zone Pa14. Cette zone est située du côté sud-ouest de la 2^e rue Guimond, à l'intersection de celle-ci avec la 4^e avenue Painchaud. Elle correspond à l'emplacement où sont érigés le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et le Cégep de La Pocatière.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 8-2014 et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 8-2014 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration de la zone concernée et le projet de règlement numéro 8-2014 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

Donné à La Pocatière, le 26 septembre 2014.

Danielle Caron, OMA
Greffière